



# Pistes d'amélioration de la pêche de dorade rose aux métiers de l'hameçon dans le golfe du Lion

---

Projet Medfish en France

Préparé pour le MSC France et WWF France

5 juillet 2021



Des pêcheries  
en route  
vers la  
durabilité

**POSEIDON**  
AQUATIC RESOURCE MANAGEMENT

---

# Informations sur le document

## **Clause de non-responsabilité :**

Ce rapport a été préparé dans le cadre du projet Medfish France. Ses conclusions et les actions proposées sont basées sur les données collectées par les auteurs et leur expérience de la pêche et de son contexte dans le délai imparti pour élaborer ce rapport. Les opinions exprimées dans cette étude sont purement celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Marine Stewardship Council (MSC) et de WWF, et ne préjugent en rien de la politique future du MSC et de WWF. Le contenu de ce rapport ne peut être reproduit, ni même en partie, sans une référence explicite à la source si sa distribution est autorisée.

**Référence :** Defaux V. (2021) Pistes d'amélioration de la pêche de dorade rose aux métiers de l'hameçon dans le golfe du Lion. Poseidon Aquatic Resource Management. Projet Medfish en France. 15 pages.

**Clients :** MSC France et WWF France

**Version :** provisoire A

**Référence du rapport :** 1597/R/02 /A

**Date de transmission :** 5 juillet 2021

**Distribution :** publique

## **Photos :**

**En haut à droite en première page de garde :** dorade rose pêchée à la palangre de fond, extrait d'une vidéo en ligne, SATHOAN, [page](#) dédiée du 02.06.2020 sur leur site internet, extrait le 22 juin 2021

---

# Table des matières

<b>Table des matières</b>	<b>3</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2 La pêche de dorade rose aux métiers de l’hameçon dans le golfe du Lion</b>	<b>1</b>
<b>3 Résultats de la pré-évaluation</b>	<b>2</b>
<b>4 Actions envisagées dans la Pêche</b>	<b>5</b>
<b>Conclusion – suite à donner suggérée</b>	<b>7</b>
<b>Abréviations</b>	<b>8</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>9</b>
<b>Annexe</b>	<b>10</b>

Annexe 1 : cartes des départements et des principales aires marines protégées des régions de l’Occitanie et de PACA.....	10
--	----

## Liste de tableaux

Tableau 1 : résultats de la pré-évaluation MSC de 2019.....	2
Tableau 2 : forces et points d’amélioration de la Pêche et caractéristiques biologiques de la dorade rose à prendre en considération .....	3
Tableau 3 : résultats de la pré-évaluation MSC - note de chaque critères de performance MSC .....	4

## Liste des figures

Figure 1 : résultats de la pré-évaluation MSC de 2019 – histogramme des notes des critères de performance par globalement et par Principe MSC.....	2
Figure 2: approche d’amélioration de la pêche.....	6
Figure 3: carte des régions et départements de la façade méditerranéenne française.....	10
Figure 4 : les aires marine protégées dont les réserves de pêche des côtes françaises méditerranéennes	11



---

# 1 Introduction

Ce document fournit des propositions d'amélioration de la pêche de dorade aux métiers de l'hameçon sur la côte méditerranéenne française (dans le golfe du Lion, gdL - zone CGPM GSA 7<sup>1</sup>). Ces propositions se basent sur un rapport de pré-évaluation MSC de la pêche, réalisée en 2019, c'est-à-dire en l'analysant selon le référentiel de certification de pêche durable du MSC (Marine Stewardship Council).

La pré-évaluation et ce document ont été financés par le projet Medfish coordonné par le MSC en France et WWF en France. Le Projet utilise le référentiel MSC en tant qu'outil d'évaluation de l'état des ressources marines, de l'impact de la pêche sur l'écosystème et des cadres de gestion mis en place, afin d'encourager l'amélioration et la durabilité des pêcheries méditerranéennes. Les pêcheries accompagnées par le Medfish n'ont pas nécessairement pour finalité d'atteindre la certification MSC.

Le processus de certification et de notation d'une pêche selon le référentiel MSC, et ses trois principes, est disponible dans le rapport de pré-évaluation de la Pêche (voir (Sieben, et al., 2019)) ou sur le site internet du MSC ([page dédiée](#)). Les détails du projet Medfish et le rapport de pré-évaluation sont disponibles sur le [site internet](#) du Projet. Noter qu'une pré-évaluation MSC n'est qu'une estimation des notes qu'une pêche pourrait obtenir lors d'une évaluation complète, qui approfondirait chaque indicateur. (cf. Sieben et al., 2019 Notes 1 et 2 pp. 8-9).

Par ailleurs, ce document fournit des grandes lignes de pistes d'amélioration pour la Pêche en l'absence d'un processus de consultation des parties prenantes pour l'élaborer, notamment lors d'un atelier de présentation-discussions des actions envisageables habituellement. Pour cette pêche, la situation récente de réduction des captures de la dorade rose – moins de pêcheurs professionnels la ciblant - a en effet amené les représentations des pêcheurs (CRPMEM PACA notamment) à revoir l'accompagnement de Medfish et à privilégier, en tant qu'alternative, l'élaboration de ce document synthétique.

## 2 La pêche de dorade rose aux métiers de l'hameçon dans le golfe du Lion

La Pêche se pratique sur la façade méditerranéenne française, principalement bien que non exclusivement, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur<sup>2</sup> (PACA). Les métiers de l'hameçon concernés sont la palangre dérivante, la palangre calée, et dans une moindre mesure la pêche à la ligne/canne. La pêche a lieu dans les 12 milles marins de la côte, à l'aide de navires de moins de 15 mètres de long. 450 hameçons appâtés, avec des petits pélagiques, comme notamment la sardine, sont utilisés par ligne de palangre et disposés entre 300 et 600 mètres de profondeur. La pêche se pratique tout au long de l'année avec une saison haute entre avril et août. La dorade rose est également une capture accessoire commune des pêcheries palangrières qui ciblent le thon et l'espadon.

Volume débarqué enregistré : 26 tonnes en 2018 dont quasiment la totalité en région PACA – forte probabilité que cette quantité ne représente pas l'effort de pêche réel.

Flotte de pêche : moins de 30 pêcheurs professionnels spécialisés sur les deux régions PACA et Occitanie, dont 5 à 10 navires adhérents à l'organisation de producteurs (OP) SATHOAN (basée à Sète) pêchant en région PACA. Certains professionnels sont également adhérents à l'OP du levant (basée à Marseille, région PACA).

Ports de pêche principaux (par quartier d'immatriculation) : Toulon (TL), Nice (NI) ([Medfish](#), accès : 22 juin 2021 ; et (Sieben, et al., 2019))

---

<sup>1</sup> Voir (FAO, 2020) pour la carte des zones de la CGPM – Commission générale des pêches de la Méditerranée

<sup>2</sup> Carte des deux régions et de leurs départements respectifs en Annexe 1

# 3 Résultats de la pré-évaluation

## Notation et conclusions de la pré-évaluation réalisée en 2019

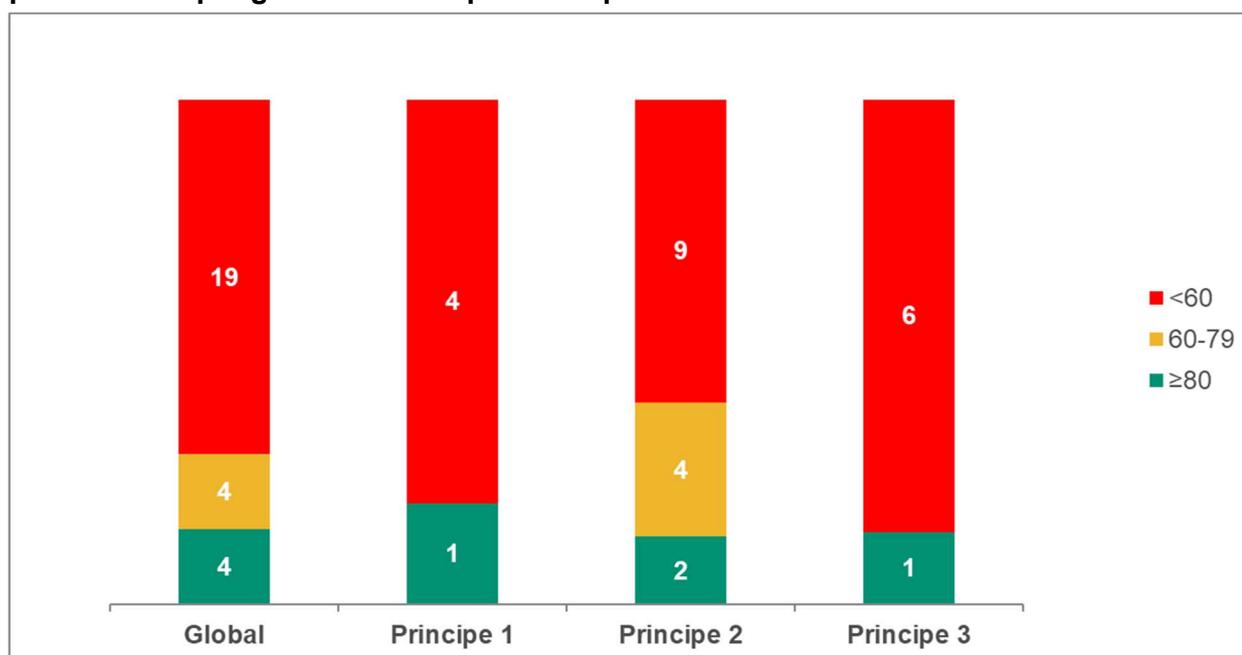
La notation se résume ainsi (situation en 2019) :

**Tableau 1 : résultats de la pré-évaluation MSC de 2019**

Unité d'évaluation (UoA)	Principe MSC	CP inférieur à 60	CP entre 60 et 79	CP Supérieur ou égal à 80	Résultat par Principe attendu en cas d'évaluation complète
Pêcherie (française) de dorade rose aux métiers de l'hameçon dans le golfe du Lion	1 Stock exploité de manière durable	4 / 5	0/5	1/5 Par analyse RBF <sup>3</sup>	<b>E – risque d'échec (E) (échec lorsqu'au moins 1 CP &lt; 60 par Principe MSC)</b>
	2 Minimisation des impacts de la pêche sur l'écosystème	9 / 15	4/15	2/15	<b>E</b>
	3 Gestion efficace	6 / 7	0/7	1/7	<b>E</b>
<b>Total</b>		<b>19</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	

Source: élaboration du Consultant à partir du rapport de pré-évaluation (Sieben, et al., 2019) ; NB : CP - critère (ou indicateur) de performance MSC, utilisation du Processus de certification des pêcheries MSC en vigueur version 2.1 lors de la pré-évaluation et du référentiel MSC version 2.01 ( ce dernier est toujours en vigueur)

**Figure 1 : résultats de la pré-évaluation MSC de 2019 – histogramme des notes des critères de performance par globalement et par Principe MSC**



Source: élaboration du Consultant à partir du rapport de pré-évaluation (Sieben, et al., 2019) en utilisant l'outil MSC de suivi de projets d'amélioration de pêcheries (BMT, version 3.1)

<sup>3</sup> Score automatique de 80 pour le CP 1.2.4 en raison de l'utilisation d'une méthode RBF *Risk Based Framework* d'analyse de risques en situation de données manquantes en CP 1.1.1



Une synthèse des forces et points d'amélioration de la pêche identifiés pendant la pré-évaluation est présentée ci-dessous. Les caractéristiques biologiques de la dorade rose y sont également introduites.

**Tableau 2 : forces et points d'amélioration de la Pêche et caractéristiques biologiques de la dorade rose à prendre en considération**

Forces	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de gestion à l'échelle nationale et régionale avec des mesures de gestion spécifiques :  Taille minimale de capture : 33 cm pour la pêche professionnelle et la pêche de loisir. Taille minimale visant à éviter la prise d'individus d'un seul sexe (cf. « Caractéristiques biologiques » à droite)  Taille minimale de l'hameçon d'une palangre de fond de 3,96 cm x 1,65 cm si le volume de <i>P. bogaraveo</i> excède 20% du volume débarqué – situation 2019  Nombre maximal de 1 000 hameçons par pêcheur, et 5 000 hameçons par navire, ou 7 000 hameçons par navire effectuant des marées &gt;3 jours (pour la palangre de fond) – situation 2019</li> <li>• Taille restreinte de la pêche qui limite son impact potentiel sur l'écosystème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations et données manquantes sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les captures y compris autres engins</li> <li>– Le suivi de population globale (et état initial), aucune information concrète ne permet de déterminer les limites géographiques du stock</li> <li>– Les prélèvements de la pêche de loisir</li> <li>– L'impact de la pêche sur l'écosystème dont celui sur les espèces en danger, menacées ou protégées<sup>4</sup> (DMP) telles que les oiseaux de mer et les tortues de mer</li> </ul> </li> <li>• Stratégie de capture manquante : pas de stratégie globale ou plan de gestion pour cette pêche, et aucun lien n'existe entre les mesures de gestion, le suivi de la pêche et l'état du stock</li> <li>• Faible consultation en place entre les acteurs pour les prises de décisions sur la gestion de l'espèce</li> <li>• Contrôle et surveillance en mer à renforcer</li> </ul>
	<b>Caractéristiques biologiques</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espèce protandre :  Les dorades roses sont d'abord mâles puis femelles. La transition de sexe a lieu quand le poisson atteint 25-30 cm de long (5-8 ans). La pêche a donc pour effet de modifier la répartition des mâles et femelles en ciblant les individus de grande taille.  La dorade rose supporte un taux de mortalité par pêche inférieur à d'autres espèces démersales</li> </ul>

Source : adapté de [Medfish](#) – extrait le 22 juin 2021, et (Sieben, et al., 2019)

Les résultats de la pré-évaluation MSC en 2019 sont par ailleurs résumés par critère de performance MSC en page suivante dans le Tableau 3. Au total 23 CP sont à améliorer (CPA).

<sup>4</sup> Le degré d'interaction avec les mammifères marins est relativement faible pour cette pêche à l'hameçon.



**Tableau 3 : résultats de la pré-évaluation MSC - note de chaque critères de performance MSC**

Principe	Composant	Critère de performance	Pré-évaluation
1	Résultat	1.1.1 État du stock	<60
		1.1.2 Reconstitution du stock	---
	Stratégie de capture (Gestion)	1.2.1 Stratégie de capture	<60
		1.2.2 Règles et outils de contrôle des captures	<60
		1.2.3 Information et suivi	<60
1.2.4 Évaluation de l'état du stock		≥80	
2	Espèces primaires	2.1.1 État	≥80
		2.1.2 Stratégie de gestion	≥80
		2.1.3 Information	<60
	Espèces secondaires	2.2.1 État	<60
		2.2.2 Stratégie de gestion	<60
		2.2.3 Information	<60
	Espèces DMP (ETP)	2.3.1 État	60-79
		2.3.2 Stratégie de gestion	<60
		2.3.3 Information	<60
Habitats	2.4.1 État	<60	
	2.4.2 Stratégie de gestion	<60	
	2.4.3 Information	<60	
Écosystème	2.5.1 État	60-79	
	2.5.2 Stratégie de gestion	60-79	
	2.5.3 Information	60-79	
3	Gouvernance et politique	3.1.1 Cadre légal et/ou coutumier	<60
		3.1.2 Consultation, rôles and responsabilités	<60
		3.1.3 Objectifs à long terme	≥80
	Système de gestion spécifique de la pêche	3.2.1 Objectifs spécifiques de la pêche	≥80
		3.2.2 Processus de décision	<60
		3.2.3 Conformité et Application	<60
		3.2.4 Évaluation des performances de suivi et de gestion	<60
		<b>Nombre total de CP égaux ou supérieurs à 80</b>	
<b>Nombre total de CP entre 60 et 79</b>		<b>4</b>	
<b>Nombre total de CP inférieurs à 60</b>		<b>19</b>	

Source: élaboration du consultant d'après le rapport de pré-évaluation de 2019 (Sieben, et al., 2019)



---

# 4 Actions envisagées dans la Pêcherie

Il existe un risque élevé que le stock ne fasse jamais l'objet d'un suivi scientifique analytique. Les pistes d'amélioration ci-dessous prennent en compte cette probabilité en proposant des solutions de gestion adaptées à ce contexte : une pêcherie de moins d'une cinquantaine de pêcheurs impliqués mais aussi des différents engins de pêche capturant la dorade rose.

Les actions pourraient donc être (liste susceptible d'être renforcée/complétée) :

1. Une **concertation régulière** des acteurs décisionnaires-pêcheurs-scientifiques ;
2. Une **approche de gestion concertée, multi-engins de pêche, empirique, et par précaution** en l'absence de données scientifiques robustes:

Avec une évolution des mesures de gestion si la tendance actuelle de déclin de la taille moyenne de captures continue ou se confirme ;

Approche de gestion pro-active autant que possible : concertation régulière des acteurs nécessaire pour cela, voir point 1.
3. Des **zones pilotes** de gestion concertée, de suivi<sup>5</sup>, de lutte contre la pêche illégale seraient à envisager à l'échelle de département ou de zones protégées, dans le Var notamment, en suivant les effets de nouvelles mesures sur les tailles et volumes de captures et les mesures visant à minimiser les risques d'impacts sur les espèces ETP (oiseaux et tortues) ;
4. Un **renforcement des connaissances des activités de pêche** :
  - a. **professionnelle par engin dont les fileyeurs** : captures - débarquements, et rejets incluant des données sur les espèces<sup>6</sup> capturées en association avec la dorade rose, les appâts; et
  - b. **de loisir**. En cohérence avec les avancées prévues dans une déclaration mieux encadrée des pêcheurs de loisir et de leurs captures, préconisée à l'échelle de l'Union européenne et des encadrements déjà appliqués sur certaines zones protégées (les pêcheurs se déclarent et déclarent leurs captures).
5. Une meilleure **connaissance du stock de dorade rose - son abondance et son étendue géographique** : concertation avec les organisations scientifiques pour identifier la **faisabilité\*** et la pertinence d'améliorer la connaissance du stock de dorade rose exploité dans le golfe du Lion, qui s'étendrait peut-être en dehors de cette zone. *\*Analyse de la faisabilité d'utilisation de données de pêche<sup>5</sup> pour estimer – suivre les évolution d'abondance de la dorade*
6. Une **lutte contre la pêche illégale optimisée** :
  - a. Optimisation des activités de contrôle en mer et à terre (priorisation de zones et de période) ; et
  - b. Sensibilisation vers les pêcheurs de loisir.

En raison de la taille de la pêcherie, ces activités pourraient dans une grande partie être réalisées « transversalement », sur des initiatives en cours ou à venir, puisque des problématiques identiques existent au sein des pêcheries méditerranéennes côtières, et permettre ainsi des économies d'échelle et de temps.

---

<sup>5</sup> Faisabilité de collecte de données déclaratives volontaires à étudier suite à des réflexions à ce sujet par les (représentants de) pêcheurs et scientifiques.

<sup>6</sup> Un programme de suivi des espèces DMP serait approprié pour s'assurer du faible impact de la pêcherie sur ces espèces.



Les pistes d'améliorations listées plus haut ont pour finalité une exploitation durable de la dorade rose en améliorant les connaissances des activités de pêche (et de l'abondance du stock) de dorade rose afin de permettre la mise en place d'une gestion concertée, appropriée et efficace basée sur des informations disponibles les plus robustes possible, et en prenant en compte des données empiriques (provenant de l'expérience de pêcheurs) et un contrôle des activités de pêche plus efficace (Figure 2).



**Figure 2: approche d'amélioration de la pêche**

Source : adapté d'une conception initiale de M. Joquet, Medfish

---

# Conclusion – suite à donner suggérée

La Pêcherie avait été sélectionnée en 2019 pour être accompagnée dans son amélioration par le Projet Medfish. Alors que la dorade rose est soumise à une taille limite de captures en Méditerranée pour les pêcheurs professionnels et de loisir, la pré-évaluation de la Pêcherie selon le référentiel de pêche durable MSC en 2019 a mis en avant les points d'amélioration suivants : une faiblesse importante de données sur les activités de pêche professionnelle et sur la pêche de loisir, un manque de connaissance sur la limite géographique du stock de dorade rose exploité dans le golfe du Lion, et des mesures de gestion portant quasiment uniquement sur la pêche à la palangre alors que la dorade est également capturée par d'autres métiers à l'hameçon.

Les pêcheurs professionnels pêchent actuellement beaucoup moins cette espèce (moins de pêcheurs la ciblant). Par conséquent, les représentants des pêcheurs (CRPMEM PACA notamment) et l'équipe du Programme Medfish se sont entendus pour revoir l'accompagnement du Programme et proposer en tant que solution alternative l'élaboration de ce document et mettre en attente la possibilité que le Programme l'appuie plus.

Tenant compte de ce contexte, le projet Medfish a donc modifié son approche et établi les pistes énoncées plus haut pour que les parties prenantes puissent envisager une plus grande durabilité de la pêcherie si la dorade rose était ciblée, de nouveau, par les pêcheurs professionnels.

L'une des premières piste de travail serait la tenue d'un **groupe de travail en Région PACA**, axé de préférence sur les acteurs dans le Var, serait à envisager par les parties prenantes de la pêcherie pour discuter et, si possible, lancer les premières étapes visant à mettre en œuvre les pistes d'amélioration proposées ci-dessus. Ce groupe de travail pourrait (devrait) par la suite se pérenniser afin d'aboutir à une **concertation régulière** des différents acteurs pour la gestion de l'exploitation de la dorade rose par les métiers de l'hameçon.

Les participants seraient les pêcheurs professionnels et de loisir et leurs représentants, des représentants d'organisations scientifiques concernées (Ifremer et autres), du CRPMEM, de CDPMEM, de Prud'homies, de la DIRM, de la DDTM/DML (Délégation à la Mer et au Littoral), des organes de gestion de zones protégées (conseils de gestion ou autre appellation), et d'autres parties prenantes telles que ceux d'ONG actives dans le secteur telle que WWF et par exemple dans le Var spécifiquement, Planète Mer. Des remontées d'informations vers les instances nationales concernées (DPMA, CNPMEM) pourraient avoir lieu suite à ce groupe de travail.

---

# Abréviations

<b>AMP</b>	Aire Marine Protégée
<b>BMT</b>	<i>Benchmarking and tracking tool</i> – outil de suivi et d'analyse comparative
<b>CDPMEM</b>	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
<b>CGPM</b>	Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée
<b>CNPMEM</b>	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
<b>CP</b>	Critère de performance MSC (IP en anglais)
<b>CPA</b>	Critère de performance à améliorer (IPG en anglais)
<b>CRPMEM</b>	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
<b>DDTM</b>	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
<b>DIRM</b>	Direction interrégionale de la mer (utilisé dans le texte pour la DIRM Méditerranée)
<b>DML</b>	Délégation Mer et Littoral
<b>DMP</b>	En danger, menacées ou protégées (ETP en anglais)
<b>DPMA</b>	Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture
<b>E</b>	Échec
<b>gdL</b>	golfe du Lion
<b>GFCM</b>	<i>General fisheries commission for the Mediterranean</i> (voir CGPM)
<b>GSA</b>	Zone statistique de la CGPM
<b>Ifremer</b>	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
<b>IP</b>	Indice de Performance (CP - Critères de performance en français dans le document)
<b>IPG</b>	<i>Improved performance goal</i> (voir CPA)
<b>Ltd</b>	<i>Limited</i>
<b>MedAMP</b>	Observatoire des réserves sous-marines et des aires marines protégées des côtes françaises de la Méditerranée
<b>MSC</b>	Marine Stewardship Council
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation de producteurs
<b>PACA</b>	Provence-Alpes-Côte d'Azur (région)
<b>PI</b>	<i>Performance indicator</i> – voir CP utilisé dans ce document en français
<b>RBF</b>	<i>Risk based framework</i> – cadre d'analyse de risque
<b>UoA</b>	Unité d'évaluation ( <i>unit of assessment</i> en anglais)
<b>WWF</b>	Fonds Mondial pour la Nature ( <i>World Wide Fund for Nature</i> )

---

# Bibliographie

**FAO. 2020.** *FAO. 2020. The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries 2020. General Fisheries Commission for the Mediterranean.* . Rome : s.n., 2020. p. 172 p.

**Sieben, Chrissie, Young, Ernst and Gascoigne, Jo. 2019.** *Rapport de pré-évaluation Marine Stewardshi Council (MSC) - Pêcherie de dorade rose aux métiers de l'hameçon en zone GSA 7.* s.l. : Préparé par Control Union Pesca Ltd, 2019. p. 118. Réalisé pour le MSC et WWF France.

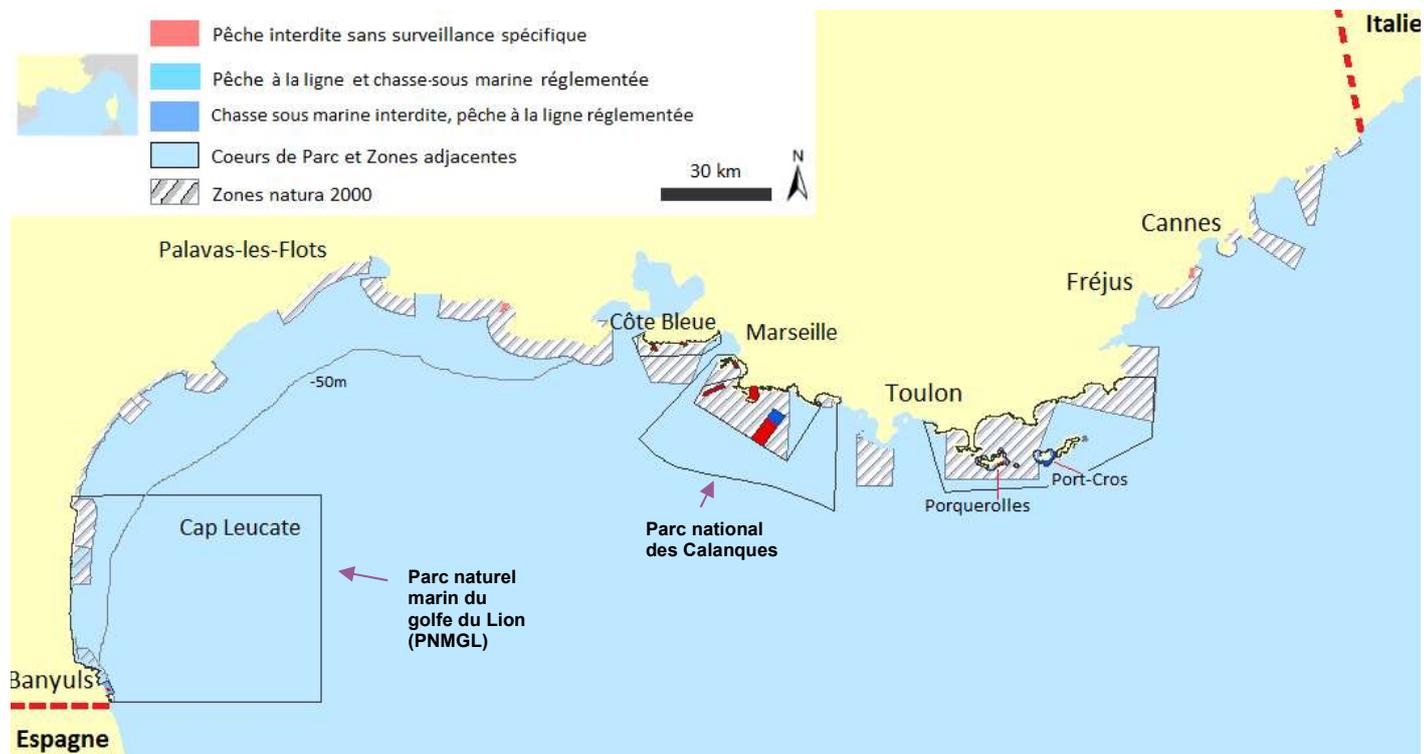
# Annexe

## Annexe 1 : cartes des départements et des principales aires marines protégées des régions de l'Occitanie et de PACA



Figure 3: carte des régions et départements de la façade méditerranéenne française

Source: Fotolia© Brad Pict



**Figure 4 : les aires marine protégées dont les réserves de pêche des côtes françaises méditerranéennes**

Source : medamp.org<sup>7</sup> accès 22 juin 2021, adapté pour présenter le PNMGL et le parc national des Calanques. Les zones Natura 2000 en mer ne sont pas présentées ici (ex. zone Grands dauphins du golfe du Lion)

<sup>7</sup> [Lien](#)

